



Industrie
Canada

Industry
Canada

Micro

Volume 8, Numéro 1
Été 2001

Bulletin de la Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique

Dans ce numéro ...

DOSSIERS DE RECHERCHE

- ***Définition et évaluation des liens entre commerce électronique et croissance de la productivité***
- ***Propension à la R-D et productivité des entreprises sous contrôle étranger au Canada***
- ***Les répercussions sectorielles de l'application du Protocole de Kyoto***

PROGRAMME DES CONFÉRENCIERS ÉMINENTS

- ***Richard Freeman :
L'effet sur l'efficacité des institutions capitalistes favorisant la participation***
- ***Adam Jaffe :
L'incidence de la protection de la propriété intellectuelle sur l'innovation***

Retour sur la productivité

Ce numéro de *MICRO* revient sur la question de la productivité. Dans les numéros précédents, nous avons passé en revue des travaux qui soulignaient l'importance de la croissance de la productivité et des nombreux éléments qui la sous-tendent. Ces études démontraient que la croissance de la productivité est essentielle à la croissance à long terme du revenu, et que la croissance de la productivité du Canada, comparée à celle de pays comme les États-Unis, est l'un des principaux facteurs déterminants de notre performance relative au chapitre du revenu. Elles affirmaient aussi que la productivité est un phénomène complexe, façonné par toute une gamme de facteurs économiques et sociaux.

Dans ce numéro, nous présentons deux études où l'on approfondit certains aspects des nombreux éléments moteurs de la productivité. La première, réalisée par Steven Globerman, tente d'évaluer les répercussions éventuelles de l'essor du commerce électronique sur la croissance de la productivité. Dans la seconde, Jianmin Tang et Someshwar Rao s'interrogent sur la possibilité que la propension moins élevée à la R-D des entreprises sous contrôle étranger ait un effet préjudiciable sur la productivité du secteur manufacturier canadien. Enfin, nous examinons aussi une étude de Randy Wigle portant sur l'estimation du coût potentiel pour l'économie canadienne des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'accord de Kyoto.

Nous publions par ailleurs un compte-rendu de deux allocutions prononcées dans le cadre du Programme des conférenciers éminents d'Industrie Canada : la première, d'Adam Jaffe, fait un tour d'horizon des droits de propriété intellectuelle, tandis que la seconde, de Richard Freeman, traite de l'impact des régimes de participation aux bénéfices sur la performance des entreprises.

Visitez notre site web à strategis.gc.ca/recherche pour consulter ou télécharger le texte intégral des publications de recherche de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique ainsi que le texte de *MICRO*.

Été 2001

Canada

PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE PUBLICATIONS D'INDUSTRIE CANADA

PARUTIONS RÉCENTES

COLLECTION DOCUMENTS HORS SÉRIE

N° 25 – *Les déterminants économiques de l'innovation*,
par Randall Morck et Bernard Yeung.

N° 26 – *Les PME, l'exportation et la création
d'emploi : une analyse au niveau de l'entreprise*,
par Élisabeth Lefebvre et Louis A. Lefebvre.

MONOGRAPHIE DE RECHERCHE

*La productivité au niveau de l'industrie et la compéti-
tivité internationale au Canada et aux États-Unis*,
ouvrage collectif publié sous la direction de
Dale W. Jorgenson et Frank C. Lee.

À PARAÎTRE

*Les répercussions sectorielles de l'application du
Protocole de Kyoto*, par Randy Wigle.

*Propension à la R-D et productivité des entreprises
sous contrôle étranger au Canada*, par Jianmin Tang
et Someshwar Rao.

*L'intégration économique de l'Amérique du Nord :
— problématique et recherche future*,
par Richard Harris.

*La localisation des activités à plus grande valeur
ajoutée*, par Steven Globerman.

MICRO est un bulletin trimestriel servant à diffuser les résultats des travaux de recherche micro-économique publiés par la Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique d'Industrie Canada. Ce numéro a été produit sous la direction de William Horsman, qui en a aussi été le rédacteur principal. Des sommaires des documents de recherche, de même que les textes intégraux des documents de travail, des documents hors série, des documents de discussion d'Industrie Canada et de *MICRO* peuvent être consultés sur STRATEGIS, le service d'information commerciale en direct du Ministère, à l'adresse <http://strategis.gc.ca/recherche>. Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de nos publications de recherche, ou pour en commander des exemplaires, veuillez communiquer avec la Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, Industrie Canada, 5e étage, tour ouest, 235, rue Queen, Ottawa (ON) K1A 0H5. Téléphone : (613) 952-5704; télécopieur : (613) 991-1261; courrier électronique <micro.news@ic.gc.ca>. ISSN 1198-3558.
N° de convention de Postes Canada : 1815199.

Définition et évaluation des liens entre commerce électronique et croissance de la productivité

Même si les partisans du commerce électronique prédisent que sa diffusion apportera des avantages notables, d'importantes divergences subsistent quant à la façon dont le commerce électronique influera sur l'activité économique et le niveau de

matiques sur l'étendue et la nature des transactions par commerce électronique. Les estimations disponibles portent principalement sur les États-Unis et varient sensiblement d'une source à l'autre. Globerman constate que le commerce électronique ne

son utilisation ne continue de progresser rapidement. Certes, il ne manque pas de prédictions sur l'expansion de cette forme de commerce, mais l'auteur note que l'utilisation du commerce électronique par les consommateurs demeure concentrée dans une gamme assez limitée de produits. Il en conclut qu'une extension des transactions commerciales sur Internet est indispensable pour que le commerce électronique ait des retombées significatives sur la productivité dans l'ensemble de l'économie.

Globerman fait valoir que le commerce électronique pourrait toucher la productivité principalement de deux façons : la diminution des coûts de transaction et l'accroissement de la concurrence et de la contestabilité. Il fait toutefois une mise en garde : des investissements substantiels pourraient être requis pour faire connaître les nouveaux sites Web et pour offrir la sécurité, la confidentialité et les autres caractéristiques jugées importan-

« ... le commerce électronique est un phénomène économique d'envergure plutôt modeste et il est peu probable qu'il ait un impact important sur la productivité à moins que son adoption ne progresse de façon continue et significative. »

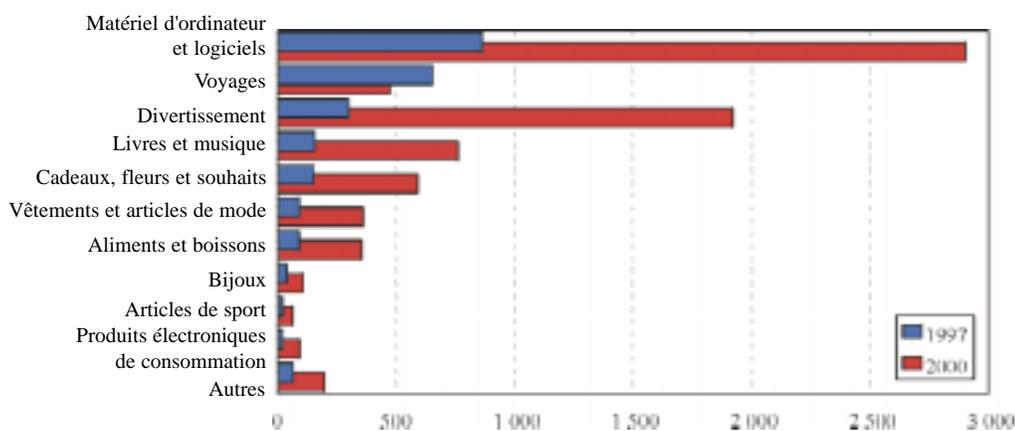
- Steven Globerman

revenu réel. Mais le commerce électronique en est encore à ses premiers pas et il est difficile de prédire l'ampleur de ces effets ou le moment auquel ils se produiront. Néanmoins, les responsables des politiques doivent composer avec ce phénomène et ses répercussions probables sur la croissance économique future et, par ricochet, sur le niveau de revenu. Dans le Document hors série n° 28 d'Industrie Canada, intitulé *Définition et évaluation des liens entre commerce électronique et croissance de la productivité*, Steven Globerman examine les rapports qui existent entre le commerce électronique et la performance de l'économie canadienne au chapitre de la productivité.

L'auteur observe l'absence généralisée de données systé-

constitue toujours qu'une part assez modeste des ventes totales et qu'il a peu de chance d'avoir un impact significatif sur la productivité à moins que

Estimations du magasinage sur Internet aux États-Unis
(en millions de dollars US)



Source : Globerman, Steven ; *Définition et évaluation des liens entre commerce électronique et croissance de la productivité*, Industrie Canada, Document hors série n° 28, avril 2001.

tes par les consommateurs qui veulent faire des transactions en ligne. La nécessité de tels investissements pourrait donner aux entreprises occupant déjà une position dominante sur les canaux de distribution traditionnels d'importants avantages de premier partant. L'auteur conclut qu'il n'est pas clair que le commerce électronique sera une importante source de contestabilité sur les marchés. En ce qui a trait à la concurrence, il affirme que même s'il n'est pas difficile d'accepter l'hypothèse selon laquelle le commerce électronique favorisera la concurrence et,

partant, améliorera la productivité à long terme, on est beaucoup moins sûr de l'envergure de ce lien et du moment auquel il se manifestera.

Globerman arrive à la conclusion qu'à ce stade relativement précoce, on ne peut que conjecturer sur les effets économiques du commerce électronique, ses effets sur la productivité industrielle. Il affirme néanmoins que tant la théorie que les données préliminaires permettent de penser que les répercussions économiques probables du commerce électronique auront un caractère évolutif plutôt que révolutionnaire.

En terminant, il a mis en garde les autorités contre la tentation d'adopter des politiques qui favoriseraient indûment les activités commerciales sur Internet en négligeant de reconnaître les coûts imposés aux activités économiques traditionnelles. À moins que les retombées du commerce électronique sur le plan de la productivité ne soient beaucoup plus importantes que celles provenant des formes classiques de commerce, il y aurait peu de raison, à priori, de faire la promotion du commerce électronique en tant qu'objectif de la politique de l'État.

Propension à la R-D et productivité des entreprises sous contrôle étranger au Canada

L'investissement étranger direct joue un grand rôle dans l'économie canadienne, notamment dans le secteur manufacturier. De nos jours, les entreprises sous contrôle étranger engendrent plus de la moitié des recettes et offrent plus du tiers des emplois bien rémunérés dans ce secteur au Canada. Mais la propension globale à la R-D, définie par le ratio des dépenses de R-D aux ventes, des entreprises manufacturières sous contrôle étranger au Canada est nettement inférieure à celle de leurs rivaux sous contrôle canadien. En raison de cet écart dans la propension à la R-D manufacturière, les entreprises sous contrôle étranger sont souvent blâmées pour les problèmes qu'éprouve le Canada sur le plan de l'innovation et, par extension, ses problèmes de productivité.

Dans le but d'approfondir ces questions et de dégager un tableau plus clair de l'incidence de la propension plus faible à la R-D des entreprises

sous contrôle étranger, Jianmin Tang et Someshwar Rao se sont penchés sur le phénomène dans le Document de travail n° 33 d'Industrie Canada, intitulé *Propension à la R-D et productivité des entreprises sous contrôle étranger au Canada*. Les auteurs examinent toute une série de varia-

Ils rapportent plusieurs observations intéressantes. Premièrement, après avoir neutralisé l'influence d'autres facteurs, ils constatent que les entreprises sous contrôle étranger dépensent sensiblement moins en R-D que les entreprises sous contrôle canadien. Deuxièmement, comme il

« En dépit du fait que les entreprises sous contrôle étranger dépensent moins en R-D, elles sont, en moyenne, plus productives que les entreprises sous contrôle canadien ... »

- Jianmin Tang et Someshwar Rao

bles qui pourraient contribuer à l'écart observé dans la propension à la R-D des industries manufacturières, y compris les différences dans la taille des entreprises, la composition industrielle et l'orientation vers l'exportation.

était à prévoir, la propension à la R-D des entreprises de haute technologie axées sur l'exportation est sensiblement plus élevée que celle des entreprises de faible technologie qui n'exportent pas. Troisièmement, il existe un lien négatif et significatif entre la

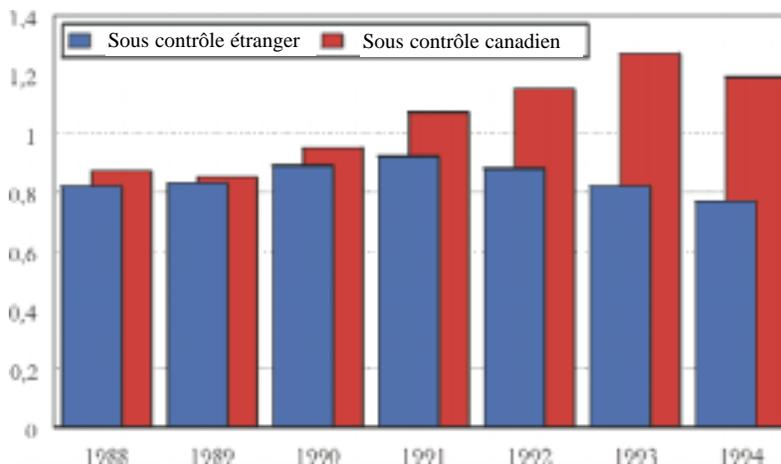
propension à la R-D et la taille des entreprises. Enfin, la propension à la R-D tant des entreprises sous contrôle étranger que des entreprises sous contrôle canadien est à la hausse, mais les premières ont pris du retard à ce chapitre au cours de la période 1988-1994.

Mais selon les auteurs, les données révèlent que les entreprises sous contrôle étranger ont une productivité supérieure à celle des entreprises sous contrôle canadien malgré le fait qu'elles font moins de R-D par unité de production que leurs rivales sous contrôle canadien. Les auteurs en déduisent que cela est attribuable aux transferts de technologie des sociétés mères à leurs filiales canadiennes, tout en précisant que les données sur les transactions internationales liées aux transferts de technologie appuient cette hypothèse. Si les entreprises sous contrôle canadien sont des exportateurs nets de technologie, les entreprises sous contrôle étranger sont des importateurs nets importants de technologie, principalement en provenance d'entités affiliées. Les auteurs en déduisent que ces transferts de technologie sont à la base de l'explication de la plus grande productivité des entreprises sous contrôle étranger au Canada.

Tang et Rao arrivent à la conclusion qu'en dépit des dépenses de R-D inférieures des entreprises sous contrôle étranger, elles sont, en moyenne, plus productives que les entreprises sous contrôle canadien à cause de leurs compétences technologiques et de leur capacité de gestion supérieures, importées de la société mère. Une conséquence importante de ce résultat est que la R-D, en tant qu'indicateur de l'innovation, comporte un biais défavora-

ble à l'égard des entreprises sous contrôle étranger, ce qui signifie que la capacité d'innovation des entreprises sous contrôle étranger ne devrait pas être jugée par leur propension à la R-D, mais plutôt en fonction d'un ensemble plus large d'indicateurs de rendement, par exemple la croissance de la production et de la productivité, l'orientation vers l'exportation et l'adoption de technologies.

Propension à la R-D dans le secteur manufacturier
(dépenses de R-D en pourcentage des ventes)



Source : Tang, Jianmin et Rao, Someshwar, *Propension à la R-D et productivité dans les entreprises sous contrôle étranger au Canada*, Industrie Canada, Document de travail n° 33, mars 2001.

Les répercussions sectorielles de l'application du Protocole de Kyoto

L'Administration américaine a indiqué qu'elle n'avait pas l'intention de mettre en application le Protocole de Kyoto, par lequel les pays signataires se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, en affirmant qu'il « comportait de sérieuses lacunes ». Une des principales pré-

occupations semble être le coût trop élevé des mesures requises. Cela pose la question suivante : Quels seraient les coûts de l'application du Protocole de Kyoto pour le Canada et l'industrie canadienne? Randall Wigle examine cette question dans le Document de travail n° 34 d'Industrie Canada, intitulé

Les répercussions sectorielles de l'application du Protocole de Kyoto. L'auteur tente notamment de cerner les effets sectoriels de l'accord de Kyoto en vertu de différents scénarios administratifs (qui supposent tous des permis d'émissions échangeables sur le marché national) : une taxe sur le car-

bonne à large assiette, des mesures ciblées sur les secteurs énergivores, l'exemption de certains de ces secteurs et, enfin, un régime mondial de permis d'émissions de carbone échangeables.

Selon Wigle, la plupart des études antérieures montrent que le Canada est l'un des pays où le coût marginal de réduction des émissions de CO₂ sera le plus élevé. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada a un coefficient d'énergie relativement élevé, mais son coefficient de production de carbone n'est pas aussi important parce qu'il consomme moins de charbon et plus d'énergie hydroélectrique que les autres pays. Cela limite les possibilités de réduction à faible coût et laisse penser que le Canada pourrait devoir imposer l'une des taxes sur le carbone les plus élevées afin de respecter ses engagements.

Wigle arrive à la conclusion que les coûts de bien-être prévus pour le Canada seront modestes (environ 1,1 p. 100 du PIB), dans l'hypothèse de l'adoption simultanée par tous les pays industrialisés d'une taxe sur le carbone à large assiette ou d'un régime de permis échangeables sur le marché national, mais non sur le marché international. En vertu d'un tel scénario, la taxe sur le carbone au Canada serait l'une des plus élevées, soit 250 dollars US la tonne. Comme il était à prévoir, les déplacements sectoriels liés à une taxe sur le carbone supposent que les secteurs à coefficient élevé d'énergie subiront la plus forte contraction, tandis que les secteurs les moins énergivores connaîtront une modeste expansion. Certains secteurs à coefficient élevé d'énergie pourraient ne pas se contracter autant si leur intensité énergétique était inférieure à celle du secteur correspondant sur notre principal

marché d'importation ou d'exportation.

L'auteur examine ensuite divers scénarios administratifs. Si l'application des mesures envisagées était restreinte à un sous-ensemble de secteurs à coefficient élevé d'énergie, les coûts de conformité pourraient augmenter, considérablement dans certains cas.

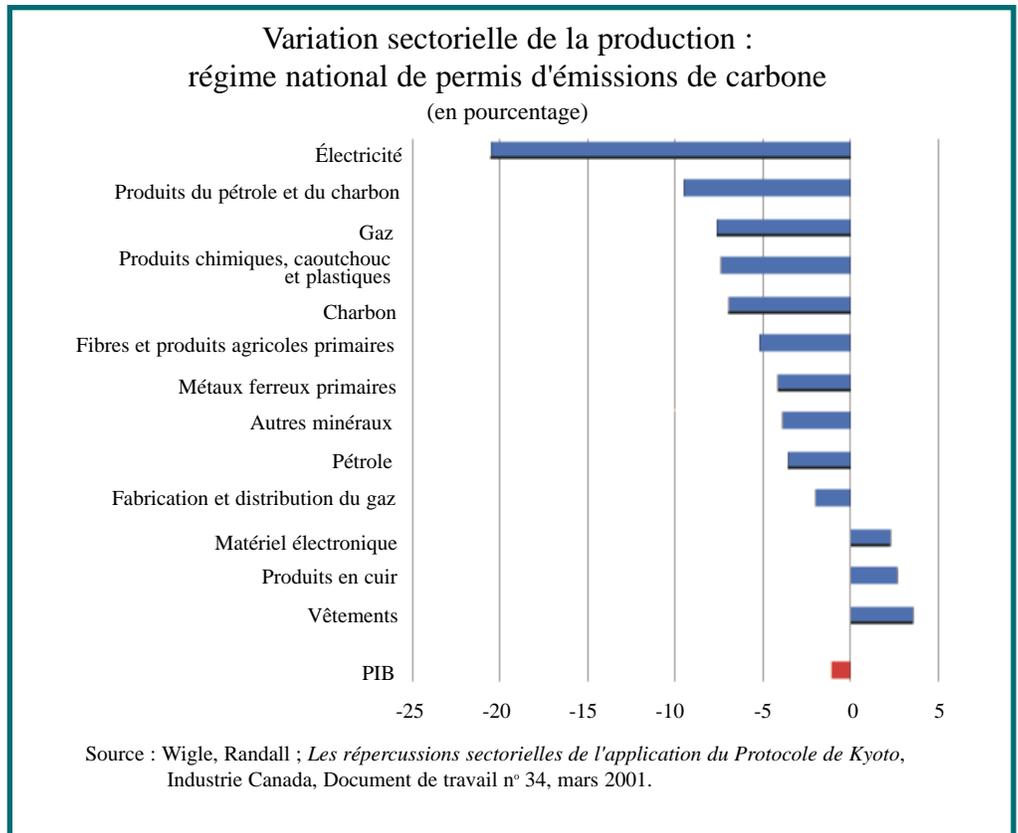
« ... le problème de la réduction des émissions de dioxyde de carbone sera relativement épineux pour le Canada. »

- Randall Wigle

Par ailleurs, en exemptant les secteurs énergivores dans le but de limiter les coûts, on favoriserait une expansion inconsidérée de ces secteurs. Il en résulterait des coûts de bien-être très élevés et une taxe sur le carbone si lourde pour les autres secteurs de l'économie que l'on peut penser que les objectifs du Protocole de Kyoto

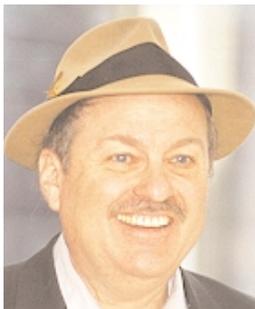
seraient impossibles à atteindre en présence de telles restrictions. Pour ce qui est des effets sectoriels, l'une des principales conclusions qui se dégagent de l'étude est que, même si les secteurs à forte consommation d'énergie au Canada avaient tendance à fléchir, les effets seraient atténués de façon spectaculaire, et dans certains cas inversés, dans un régime mondial de permis échangeables. Dans un tel régime, les baisses les plus importantes au niveau de la production et des émissions polluantes surviendraient à l'étranger, dans les secteurs à coefficient élevé d'énergie.

Enfin, Wigle propose deux grandes pistes pour orienter la recherche future sur les différents régimes administratifs : les cas où différents pays exemptent différents secteurs et ceux où les mesures adoptées par un pays n'englobent pas un régime de permis d'émissions échangeables.





LE PROGRAMME DES CONFÉRENCIERS ÉMINENTS



L'effet sur l'efficience des institutions capitalistes favorisant la participation

Richard Freeman
Université Harvard et NBER

L'un des traits marquants de l'économie de haute technologie est le recours accru aux options d'achat d'actions comme formule de rémunération des employés. Les options d'achat d'actions sont une manifestation d'une tendance plus générale, notamment aux États-Unis, vers les régimes de rémunération fondés sur le rendement économique de l'entreprise. Richard Freeman a évalué cette tendance et ses effets sur la performance économique lors d'une conférence intitulée *L'effet sur l'efficience des institutions capitalistes favorisant la participation*, prononcée le 6 avril 2000.

Le conférencier a noté qu'aux États-Unis, les nouvelles formules de rémunération axées sur le rendement du groupe ou de l'entreprise ou sur l'actionnariat ont connu un essor rapide. Plutôt que d'offrir aux travailleurs un traitement fixe, de plus en plus d'employeurs lient les salaires des employés au rendement économique de l'entreprise en leur offrant des options d'achat d'actions, des primes de participation aux bénéfices, des régimes incitatifs de groupe (partage des gains) ou de participation à l'actionnariat, et même en investissant les régimes de pensions à cotisations déterminées dans le capital de l'entreprise. Dans les années 80, les programmes de participation à l'actionnariat ont

connu une expansion rapide, mais dans les années 90, les options d'achat d'actions ont gagné en popularité et la proportion des travailleurs participant à ces régimes a considérablement augmenté. En 1987, 26 p. 100 des 1 000 entreprises du palmarès de la revue Fortune offraient des régimes de participation aux bénéfices/gains. En

1995, la proportion atteignait 45 p. 100. Dans bien des cas, l'adoption d'un régime salarial liée à la performance de l'entreprise ou du groupe a coïncidé avec la mise en place d'institutions visant à accroître la participation des employés à la prise de décision, par exemple la création d'équipes, l'adoption de la gestion totale de la qualité, les cercles de qualité et les comités d'implication des employés.

Freeman a examiné dans quelle mesure les méthodes de rémunération avec partage des bénéfices et les activités axées sur une plus grande participation des employés influent sur la performance et la productivité. Il a constaté que les mesures favorisant la participation des employés avaient un impact significatif sur la productivité des travailleurs, la satisfaction à l'égard de l'emploi et l'attitude envers l'entreprise. De fait, la participation des employés a un plus grand impact que les régimes de rémunération axés sur le partage des bénéfices. Cela signifie que la participation à la prise de décision compte davantage que le partage des gains financiers. Cependant, les meilleurs résultats ont été obtenus lorsque l'entreprise a combiné trois éléments : la rémunération axée sur la performance de l'entreprise ou du groupe, la participation au capital de l'entreprise et les comités d'implication des employés.

« Les entreprises qui offrent à leurs employés des stimulants financiers sans leur permettre de participer aux décisions ont peu de chance de profiter de leur régime incitatif. »

- *Les régimes de rémunération incitative variable sont de plus en plus répandus aux États-Unis.*
- *La rémunération variable fait souvent partie d'une stratégie visant à accroître la participation des employés à la prise de décision.*
- *La participation des employés a un plus grand effet bénéfique sur la productivité que la rémunération incitative.*
- *Les entreprises qui offrent à leurs employés des stimulants financiers sans leur permettre de participer aux décisions ont peu de chance de profiter de leur régime incitatif.*



L'incidence de la protection de la propriété intellectuelle sur l'innovation

Adam Jaffe
Université Brandeis

Depuis les années 80, les gouvernements sont intervenus au Canada et aux États-Unis pour renforcer la protection de la propriété intellectuelle. Les partisans de ces changements affirment qu'ils ont une importance primordiale

logiciels ont connu un essor rapide en pourcentage du nombre total de brevets. À première vue, cela semble donner raison aux partisans du renforcement de la protection de la propriété intellectuelle. Mais le conférencier s'est empressé d'ajouter

propriété intellectuelle, il est impossible d'affirmer, selon Jaffe, que les changements survenus au niveau de la protection offerte ont eu une incidence sur les comportements innovateurs. Ces changements ont certes facilité le processus de demande de brevets, notamment pour les laboratoires publics et les universités. Toutefois, ce groupe mis à part, on ne peut dire dans quelle mesure l'accroissement de l'activité liée aux brevets peut être imputable aux modifications apportées au régime de protection de la propriété intellectuelle. Le conférencier a noté que même s'il était plus facile de déposer une demande de brevets, les estimations du taux de réussite montrent un fléchissement progressif de cet indicateur.

« ... même des changements significatifs au niveau de la politique des brevets pourraient avoir des effets limités. »

pour encourager les comportements innovateurs, mais leurs opposants rétorquent qu'ils pourraient avoir l'effet contraire. Adam Jaffe a examiné ces arguments lors d'une conférence intitulée *Ce que nous savons réellement des effets de la protection de la propriété intellectuelle sur l'innovation*, présentée le 14 avril 2000.

Jaffe a souligné que, depuis les années 80, les États-Unis avaient mis en place toute une série de mesures visant à renforcer la protection de la propriété intellectuelle : il est devenu plus facile de faire appliquer les mesures de protection, certaines entités qui ne pouvaient déposer une demande de brevets (p. ex. les chercheurs recevant des fonds publics) peuvent maintenant le faire et, enfin, on a sensiblement élargi la portée des innovations brevetables, notamment du côté des logiciels et des organismes vivants. Depuis, le nombre de demandes de brevets de résidents des États-Unis a augmenté de façon marquée. De même, les brevets dans les domaines de la biotechnologie et des

qu'un examen plus attentif du processus n'appuyait pas l'existence d'un lien étroit entre la protection accrue et l'augmentation observée du nombre de brevets.

Il a fait valoir que le nombre de brevets était plus étroitement lié aux dépenses de R-D et que l'activité accrue dans le domaine des brevets traduisait une augmentation notable des dépenses de R-D aux États-Unis. Étant donné que celle-ci est survenue avant l'adoption des mesures visant à renforcer la protection de la pro-

Jaffe a ensuite abordé la question de savoir si les changements survenus dans les mesures de protection de la propriété intellectuelle avaient suscité une trop grande activité dans le domaine des brevets. Il a rappelé que le ratio des brevets aux dépenses de R-D avait, en fait, dimi-

nué et demeurait à un creux historique. En dépit de la croissance rapide du nombre de demandes de brevets, le rythme d'expansion de la R-D a été encore plus rapide, et le conférencier en a déduit que l'on ne peut affirmer que les changements apportés ont engendré un niveau d'activité trop élevé au chapitre des brevets. Il a conclu que l'on ne pouvait être sûr que les modifications apportées aux lois sur les brevets ont eu un impact significatif sur le processus d'innovation, sauf dans le cas des établissements de recherche qui reçoivent des fonds publics.

- *Depuis les années 80, le gouvernement des États-Unis a mis en place toute une série de mesures visant à renforcer la protection de la propriété intellectuelle.*
- *Subséquemment, on a observé une forte hausse de l'activité liée aux brevets chez les Américains.*
- *Toutefois, une augmentation des dépenses de R-D a précédé l'adoption des nouvelles mesures de protection de la propriété intellectuelle.*
- *Par conséquent, il n'est pas clair que la protection accrue de la propriété intellectuelle ait été la cause de l'activité accrue liée aux brevets.*

PUBLICATIONS D'INDUSTRIE CANADA

BON DE COMMANDE

Veillez cochez les publications que vous souhaitez recevoir et fournir les détails requis pour l'expédition à la page suivante.



Collection Documents de travail

- N° 29 L'écart de productivité entre les entreprises canadiennes et américaines
- N° 30 Investissement étranger direct et croissance de la productivité : l'expérience du Canada comme pays d'accueil
- N° 31 Les entreprises manufacturières sous contrôle canadien sont-elles moins productives que leurs concurrentes sous contrôle étranger?
- N° 32 Le paradoxe canado-américain de la croissance de la productivité

Collection Documents hors série

- N° 23 Liens entre changement technologique et croissance de la productivité
- N° 24 Investissement et croissance de la productivité — Étude inspirée de la théorie néoclassique et de la nouvelle théorie de la croissance
- N° 25 Les déterminants économiques de l'innovation
- No 26 Les PME, l'exportation et la création d'emploi : une analyse au niveau de l'entreprise

Collection Documents de discussion

- N° 8 Les déterminants de la croissance de la productivité canadienne : enjeux et perspectives
- N° 9 Le Canada manque-t-il le « bateau technologique »? Examen des données sur les brevets

Monographie de recherche

- La productivité au niveau de l'industrie et la compétitivité internationale au Canada et aux États-Unis*, ouvrage collectif publié sous la direction de Dale W. Jorgenson et Frank C. Lee.

Perspectives sur le libre-échange nord-américain

- PLN 1 – La fabrication dans les pays de petite taille peut-elle survivre à la libéralisation du commerce? L'expérience de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis
- PLN 2 – Modélisation des liens entre le commerce et l'investissement étranger direct au Canada
- PLN 3 – Libéralisation des échanges et migration de travailleurs qualifiés
- PLN 4 – Évolution du profil sectoriel et professionnel du commerce international du Canada
- PLN 5 – L'incidence de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis sur le commerce interprovincial
- PLN 6 – L'essentiel sur l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis

Visitez notre site web à strategis.gc.ca/recherche pour consulter ou télécharger le texte intégral des publications de recherche de la Direction de l'analyse de la politique micro-économique ainsi que le texte de *MICRO*.

Collection Le Canada au 21^e siècle

- N° 1 Tendances mondiales : 1980-2015 et au delà
- N° 2 Libéralisation étendue axée sur les aspects fondamentaux : un cadre pour la politique commerciale canadienne
- N° 3 L'intégration économique de l'Amérique du Nord : les 25 dernières années et les 25 prochaines années
- N° 4 Les tendances démographiques au Canada, 1996-2006 : les répercussions sur les secteurs public et privé
- N° 5 Investissement : les défis à relever au Canada
- N° 6 Visualiser le 21^e siècle – Investissements en infrastructure pour la croissance économique, le bien-être et le mieux-être des Canadiens
- N° 7 Les conséquences du changement technologique pour les politiques de main-d'œuvre
- N° 8 L'économie et l'environnement : l'expérience récente du Canada et les perspectives d'avenir
- N° 9 Réactions individuelles à l'évolution du marché du travail au Canada
- N° 10 La réaction des entreprises – L'innovation à l'ère de l'information
- N° 11 Institutions et croissance – Les politiques-cadres en tant qu'instrument de compétitivité

Veillez fournir les détails requis pour l'expédition

| | | | |
|-----------------|--|--------------|--|
| BON DE COMMANDE | | DATE D'ENVOI | |
| NOM | | | |
| ORGANISATION | | | |
| ADRESSE | | | |
| VILLE | | PROVINCE | |
| CODE POSTAL | | PAYS | |
| COURRIEL | | | |

- Ajoutez mon nom à la liste d'envoi de MICRO.
- Informez-moi de la parution des nouvelles publications.

Postez ou télécopiez ce formulaire au :

Responsable des publications
Analyse de la politique micro-économique
Industrie Canada
5^e étage, tour ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : (613) 952-5704
Fax : (613) 991-1261
Courriel : mepa.apme@ic.gc.ca